

0030035X
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
COLLEGE JEANNE CLUZEL
1 RUE JEANNE CLUZEL
03390 MONTMARAULT
Tel : 0470076161

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation du Conseil de la Vie Collégienne

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/10/2022
Réuni le : 18/10/2022
Sous la présidence de : Fahima Derdazi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration délibère sur l'installation du C.V.C.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Madame la Principale propose les modalités de composition et de désignation des membres ci-dessous. Chaque année, la composition sera la suivante (21 membres en tout) :

- la Principale, présidente du CVC,
- deux représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (+ 2 suppléants)
- deux représentants des parents d'élèves (+ 2 suppléants)
- tous les délégués de classe titulaires (ou leurs suppléants).

Pour les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, ainsi que les représentants des parents d'élèves, à l'installation du nouveau Conseil d'Administration, ils désigneront leurs représentants au sein du CVC, à la suite d'un vote interne.

Le CVC se réunira au moins une fois par an, à l'initiative du Principal, qui rendra compte au CA des propositions formulées.

Le mandat des membres du CVC couvre une année scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0